



DÉLIBÉRATION N° 12

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 31 MARS 2025

OBJET : Fixation de la participation financière des abonnés au dispositif de la téléassistance

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	9
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	8	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 24 mars 2025 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 31 mars 2025, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Madame Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Laurent PASCAL, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateurs représentés :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON

Administrateur absent: /

Administrateurs excusés:

Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé
Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé

Acte publié électroniquement
le 01 AVR. 2025

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

**FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES ABONNES
AU DISPOSITIF DE TÉLÉASSISTANCE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la politique de maintien à domicile de la Ville de Levallois afin d'assurer une sécurité 24 h sur 24 h en proposant aux personnes handicapées et aux personnes âgées de plus de 60 ans un appareil de téléassistance,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) n°47 du 16 décembre 2020 approuvant la fixation de la participation des bénéficiaires au dispositif de la téléalarme,

CONSIDERANT le nouveau marché à procédure adapté récemment signé avec la société Mondial Assistance – GTS, destiné à fournir un service de téléassistance pour les seniors et les personnes handicapées de Levallois,

CONSIDÉRANT la participation du Conseil départemental des Hauts-de-Seine aux coûts d'abonnement au système de téléassistance pour les personnes handicapées ou âgées de 60 ans ou plus,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : De fixer les tarifs, à compter du 1^{er} avril 2025, pour les abonnés de la téléassistance :
la gratuité de l'abonnement de la téléassistance pour les locataires des Résidences de séniors municipales Wilson, Lorraine et Mathilde Girault et une participation financière de 10.50 € par mois pour les personnes imposables et de 3 € pour les personnes non imposables.
Cette tarification s'applique également aux personnes sans condition d'âge atteintes d'un handicap même momentané.

ARTICLE 2 : D'inscrire les recettes correspondantes au Budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Acte publié électroniquement
le 01 AVR. 2025



Pour extrait conforme,
P/Madame le Maire – Présidente,

(Signature)
Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

Accusé de réception en préfecture
092-269200424-20250331-20250312-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025